Fonds Afnor

Normalisation

Rapport d'activité
2020





Fondé par l'association française de normalisation en 2011, le Fonds AFNOR pour la normalisation a pour objectifs de :

- Favoriser les activités de recherche et d'intelligence économique
 dans le domaine de la normalisation et le retour d'expérience sur l'utilisation des normes
 - Soutenir l'action internationale du système français de normalisation
 - Promouvoir les bénéfices
 et encourager le développement de la normalisation

Soutenir un projet proposé par le Fonds AFNOR pour la normalisation, c'est pour une organisation le moyen d'être associée à une **action d'intérêt général**, au-delà de l'activité commerciale, **valorisant ainsi son image institutionnelle.**



RÉALISATION DES RECETTES

Consommation et modes de vies durables

La mise de fonds initiale d'AFNOR de 300 k€ a bien été réalisée.

Conformément à la résolution de l'assemblée générale d'AFNOR du 22 juin 2011, qui consentait la mise à disposition du Fonds AFNOR pour la Normalisation d'une enveloppe d'un million d'euros, 300.000 euros ont été versés à la création du Fonds, le solde soit 700.000 euros restant à débloquer lors de l'apport d'autres donateurs, à mesure du développement des projets. Ces 700.000 euros ont été inscrits dans les comptes du Fonds, au bilan en dotations à recevoir avec droit de reprise.

Il n'y a pas eu de dons reçus en 2020.

Les produits financiers sont de 155,60 euros à fin 2020. Ils correspondent aux revenus de placements du livret associatif du Fonds dont les taux de rendements sont stables mais très faibles (0,10% depuis le 1er septembre 2020).

Le solde débiteur des comptes 2020, soit 32 350,40 euros, a été inscrit en produit, en compte de guote-part de dotation consomptible inscrite au résultat.

Au global, les recettes sur l'exercice 2020 sont donc de 32 506,00 euros.

RÉALISATION DES DÉPENSES

Deux apports de 10 000 euros chacun ont été versés en 2020 à Universcience pour l'exposition sur Bio-inspirés et sur l'exposition XXHL, gigas tours et méga-ponts.

Le Fonds a également décidé de soutenir l'exposition sur le Jean qui aura lieu en 2021. Cet engagement a été comptabilisé dans les charges de 2020 pour 10 000 euros.

Les frais de gestion sont nuls en 2020, et les frais bancaires de tenue de compte se sont élevés à 634 euros.

Les honoraires du Commissaires aux comptes représentent 1 872,00 euros.

Au global, les dépenses sur l'exercice 2020 sont donc de 32 506,00 euros.

RÉSULTAT

Après inscription de la quote-part de la dotation consomptible inscrite au résultat de 2020 (-32 350,40 euros), le résultat est donc ramené à zéro, conformément au plan comptable des fonds de dotation (cf. supra).

Évènements post-clôture

Au regard de l'activité du fonds de dotation, l'épidémie de Covid-19 qui continue en 2021 a peu d'impact sur son activité. Néanmoins, des expositions telles que celle concernant l'histoire du Jean, ont été reportées, faute de pouvoir accueillir du public.



FONCTIONNEMENT DU FONDS

Le Conseil d'administration est l'instance de gouvernance du Fonds AFNOR pour la normalisation, conformément à la Loi de modernisation de l'économie de 2008. Le Conseil d'administration a mis en place son bureau, comme suit :

Tableau 1 — Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2020

Administrateur	Représenté par	Rôle dans le bureau
VEOLIA EAU	M. Christophe BONNIN	Président
CFE - CGC	M. Dominique LE PAGE	
Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs - ALLDC	Mme Ludivine COLY-DUFOURT	
Confédération Nationale du Logement - CNL	Mme Anne LUCET-DALLONGEVILLE	
Mme Isabelle RIMBERT, directrice adjointe d'AFNOR Normalisation		Trésorière
M Pascal POUPET, responsable du Département Affaires Internationales d'AFNOR Normalisation		Secrétaire

M^{me} Anne LUCET-DALLONGEVILLE a été nommée en 2020 en qualité d'administrateur conformément aux statuts. Par ailleurs, Pascal Poupet a été nommé en tant que salarié d'AFNOR.

Stratégie du Fonds

L'examen des premiers projets a permis de préciser la stratégie de ciblage. La figure suivante résume les thèmes sur lesquels le Fonds centre son action :

Figure 1 — Thèmes prioritaires pour l'action du Fonds

Anticipation des besoins futurs de normalisation

Écoute amont et identification de nouveaux acteurs potentiels

Enseignement de la normalisation

Intelligence économique

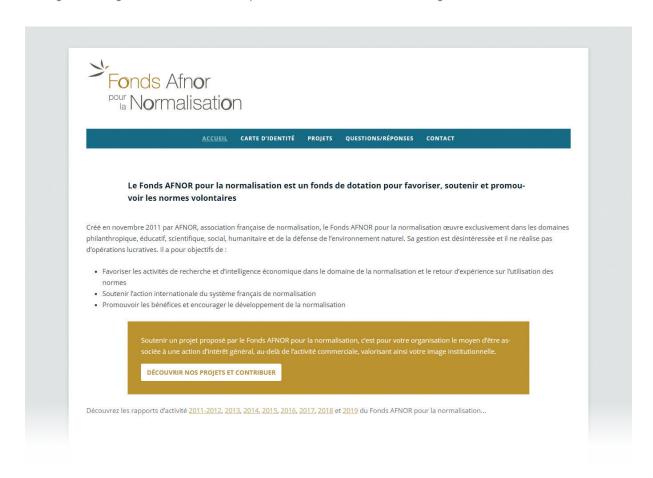
Moyens d'action du Fonds

Le Conseil d'administration du Fonds s'appuie sur des salariés d'AFNOR qui assurent la gestion administrative, comptable et financière du fonds. Cette équipe est calibrée pour générer un coût minimum sur le plan des ressources. Concrètement, les salariés déclarent le temps consacré aux activités requises par le Conseil d'administration. Ces déclarations sont contrôlées par la trésorière puis facturées par AFNOR au Fonds. Le temps consacré par les salariés d'AFNOR est valorisé sur la base des salaires chargés et taxés, à l'exclusion de toute quote-part des frais généraux et des frais d'exploitation, conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes.

Promotion du Fonds

Un site web permet à toute personne intéressée de s'informer sur le Fonds AFNOR pour la normalisation et sur les projets auxquels il réfléchit ou qu'il a réalisés.

Figure 2 - Page d'accueil du site web https://www.fonds-afnor-normalisation.org/



Cette ressource électronique en ligne permet de placer à disposition des personnes intéressées : les statuts du Fonds, les rapports annuels d'activité, l'information sur les projets.

RAPPORTS AVEC LES TIERS: LES PROJETS

🥆 Étude des projets

Le Conseil d'administration a établi les principes suivants :

- L'apport du fondateur AFNOR n'est affecté à des projets qu'à la condition que des donateurs ou d'autres partenaires extérieurs s'y joignent, projet par projet ;
- Le traitement peut être différencié en fonction de la taille des projets pour apporter de la souplesse au processus d'instruction et aux critères à remplir ;
- Les dossiers sont examinés dans le détail en termes de faisabilité avant de procéder à la recherche de dons auprès de tiers.

Les projets sont examinés tout d'abord du point de vue de l'éligibilité de son porteur, puis de la conformité aux critères d'intérêt général qui avaient été définis avec l'appui du Comité consultatif, d'un conseil juridique et de la Direction de la Législation Fiscale.

Depuis sa création, le Conseil d'administration a ainsi examiné 24 projets, dont 12 ont répondu à tous les critères, notamment l'avis favorable du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation. Ils bénéficiaient en outre du soutien de donateurs ou d'autres financements de partenaires extérieurs et ont donc reçu l'aide du Fonds. Le soutien à un projet d'exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie sur l'espionnage n'a pas pu être mené à son terme en raison d'un changement d'orientation pris par les commissaires de l'exposition.

Liste des projets soutenus depuis la création du Fonds

2013-2014 Projet de l'ISST d'enseignement de la normalisation

L'Institut des Sciences Sociales et du Travail (ISST) a présenté un projet de formation à la normalisation et à ses enjeux pour les acteurs de la société civile. Il s'agit de militants d'associations de consommateurs, de syndicats de salariés ou d'ONG susceptibles de s'engager dans la normalisation. Un donateur s'est proposé, ce qui a permis à l'ISST de mener à bien son projet en 2014, avec le soutien du Fonds. Considérant le succès de cette opération, le Conseil d'administration envisage de la renouveler.

2014-2015 Formation des acteurs de la société civile à la normalisation et ses enjeux

L'Association Léo Lagrange pour la défense des Consommateurs (ALLDC) vise à informer éduquer, éveiller l'esprit critique des citoyens consommateurs. Son projet a permis de mener des actions de sensibilisation sur le thème de la durée de vie des produits et de leur durabilité :

- Communication sur la durabilité des produits mis sur le marché;
- Information des consommateurs pour leur faire prendre conscience du phénomène et préparer avec eux des propositions pour la durabilité des produits et leur réparabilité, en vue de favoriser l'écoconception et la concertation avec toutes les parties prenantes.

Le projet s'est appuyé sur l'organisation en réseau de la Fédération Léo Lagrange, permettant une démultiplication des actions et touchant ainsi un très large public : 20 sessions ont été organisées en régions soit 224 participants en région. Des actions ont été menées en direction du public pour une démultiplication de la sensibilisation auprès des citoyens sur le territoire français : sensibilisation locale des consommateurs, des militants d'associations et autres personnes-relais à la notion de durée de vie des produits, d'obsolescence et de ses conséquences. Les débats organisés ont permis de faire émerger des propositions sur le tri des déchets (clarification des règles, signification des logos), sur la réparabilité (sous garantie ou hors garantie, réparateurs agréés) et sur l'entretien (tutoriels en ligne). Une communication technique et actualisée a été rendue accessible à tous, en informant les consommateurs sur la thématique de la durabilité des produits au moyen d'une rubrique sur internet (dossier, quizz, fiches de vulgarisation, synthèses des propositions de l'association suite aux ateliers régionaux).

De plus, l'ALLDC a proposé le thème de la durabilité des produits dans le cadre des émissions télévisées Consomag en 2015, qui touchent 350 000 personnes en moyenne par leur diffusion sur France 2, France 3, France 4, France 5 et France 0. Deux émissions ont été diffusées l'une sur l'achat d'occasion, et l'autre sur la disponibilité des pièces détachées.

2015 - Exposition sur la carte à puce du Musée des arts et métiers

Le Musée des arts et métiers a réalisé une exposition temporaire sur le thème de la carte à puce du 30 juin 2015 au 3 janvier 2016. Cette exposition est revenue sur 40 années d'histoire technique et industrielle de la carte à puce, à l'occasion de l'anniversaire des premiers brevets de la carte à mémoire déposés en France. L'exposition a pour message pédagogique de montrer comment un objet technologique, d'apparence simple, impacte le quotidien et renferme de nombreuses innovations.

Le Fonds a souhaité soutenir cette exposition dans la mesure où elle a mis en valeur l'apport des normes dans cette technologie et cette industrie, dans laquelle la France occupe, avec ses entreprises et son écosystème, la première place. L'exposition visait à montrer le chemin qui mène de l'invention à l'industrie, et comment les acteurs en ont fait un des points forts de l'économie française. La position de la puce et la convergence vers le facteur de forme (re)connu de tous sont évoquées dans cette exposition, montrant l'importance des normes dans les choix permettant l'irruption de l'innovation sur un marché de masse et les stratégies d'entreprise visant à pénétrer ou segmenter un marché aujourd'hui mondial.

2016-2017 Projet pédagogique sur les normes et la sécurité d'équipements sportifs

Le Fonds a soutenu le projet d'action éducative (PAE) du Lycée René Caillié des Métiers du Bâtiment, des Travaux Publics et de la Topographie à Marseille, qui a engagé des actions d'enseignement professionnel dans l'apprentissage et l'application des règles applicables et des normes volontaires d'AFNOR. Le projet lui-même consistait à l'enseignement de la prise en compte de l'environnement normatif, à travers une action concrète de construction et d'implantation de deux blocs d'escalade sous forme de Surface Artificielle d'Escalade (SAE).

Les élèves ont été invités à approfondir la conception à travers la découverte de l'environnement normatif en matière de sécurité des équipements sportifs, depuis l'identification des règles applicables et des normes jusqu'à leur mise en œuvre, en passant par leur étude et l'identification des exigences pertinentes.

Ils ont ainsi été confrontés aux choix qu'un responsable de projet doit faire pour déterminer s'il vise uniquement la conformité réglementaire, ou au-delà la conformité volontaire partielle ou complète à la norme, en mettant en lumière les enjeux associés en termes de crédibilité de la communication sur la sécurité, la qualité, l'aptitude à l'usage et la durabilité.

Ce PAE a impliqué les élèves et professeurs du lycée durant l'année scolaire 2016/2017.

2017 - Soutien à l'exposition de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée au feu

Le Conseil d'administration du Fonds AFNOR pour la normalisation a décidé de soutenir **Universciences** pour la mise en place de son exposition temporaire **consacrée au feu**. Elle est composée de quatre grandes thématiques :

- Domestiquer et appréhender le feu : le feu à la préhistoire, les mythes de l'origine du feu, la symbolique autour du feu, la place du feu dans les sociétés ;
- Utiliser le feu : le feu dans notre quotidien, les industries et les arts du feu, les applications de pointe ;
- Comprendre le feu : la combustion, les flammes, la chimie et la physique du feu ;
- Se défendre du feu : la prévention et la lutte contre l'incendie, l'ingénierie de la sécurité incendie, la prise en charge et le soin des blessés.

La sensibilisation à la normalisation prend place dans deux approches :

- « Leçons d'histoire » : comment de grands incendies urbains ont marqué l'histoire et ont fait évoluer les techniques de lutte contre l'incendie. Cela aura pour but d'expliquer comment ces catastrophes ont contribué à changer nos manières de concevoir, de construire et d'organiser nos villes et nos sociétés;
- « Sécurité et ingénierie incendie » : comment des objets réels montrent la richesse des solutions mises au point dans le secteur de la sécurité et de l'ingénierie incendie. L'importance de la norme sera évoquée dans le commentaire lié à l'objet présenté.

L'exposition a ouvert en avril 2018.

2017-2020 Projet de la Protection civile sur les normes pour les situations d'urgence

Le projet présenté en 2017 - Dans un premier temps, dans le cadre de la modernisation et du renouvellement d'une partie de son parc d'équipements et en soutien à sa mission d'intervention de secours, la Protection Civile avait comme projet de mener une opération pilote d'application des normes, de sensibilisation et de communication sur les enjeux des normes et de la normalisation.

Cependant, à la fin de l'année 2018, les dirigeants de la FNPC ont expliqué qu'ils n'arriveraient pas à mener à son terme leur projet sur les équipements d'intervention d'urgence, notamment en raison de l'indisponibilité d'une personne bénévole qui devait y jouer un rôle clé.

Plutôt que conclure à l'échec, la FNPC a exposé les autres projets qu'elle mène, faisant l'hypothèse que le Fonds pourrait accepter de réorienter son soutien.

La réorientation - Le projet retenu répond à l'ambition de la FNPC d'être sélectionnée pour intervenir sur des situations d'urgence dans un cadre international. De telles interventions sont très motivantes pour les bénévoles et représentent l'opportunité de progresser de façon considérable en compétence et en expérience.

Cette reconnaissance est délivrée par l'International Search And Rescue Advisory Group (INSARAG), un groupement de 80 États et organismes créé par les Nations Unies, en l'occurrence l'OCHA, en charge de la réponse humanitaire. L'INSARAG a pour but l'uniformisation internationale des équipes de recherches et secours lors de catastrophes naturelles, quel que soit le pays originaire ou le niveau d'action. Il crée un standard minimum d'intervention et de préparation pour éviter les erreurs ou les dangers d'équipes nonpréparées. L'INSARAG délivre le **label Urban Search And Rescue (USAR)**.

Il se compose de trois niveaux : léger, moyen et lourd. Le premier niveau permet aux équipes labellisées USAR d'intervenir dans leur pays, avec peu de matériels et de connaissances. Les niveaux moyen et lourd permettent d'intervenir tant au niveau national qu'international. Le niveau lourd suppose des compétences en forage et techniques de levage. De par ses moyens et potentialités, la FNPC a fait le choix de cibler le niveau moyen. En fonction de ce niveau, la FNPC choisira la spécialisation des équipes (recherche des victimes, soins médicaux, etc.).

L'ensemble de cette démarche prendra plusieurs années pour la création de formations spécialisées, l'établissement des procédures, l'achat des matériels, la procédure d'agrément etc. La première étape vise à évaluer le référentiel INSARAG et ses implications pour la FNPC, courant 2019.

Au premier regard, ce référentiel impressionne par sa complexité, l'éclectisme des exigences et une certaine circularité dans les modalités d'attestation de la conformité. Pour dire les choses simplement, il bénéficierait assurément des méthodologies éprouvées de la normalisation internationale pour gagner en clarté, efficacité et transparence. D'ailleurs, le domaine humanitaire est l'un des sujets sur lesquels l'ISO cherche à se rapprocher des instances Onusiennes, sans résultat jusqu'à présent.

Ce projet mobilise fortement la FNPC, qui l'entreprend avec le soutien d'autres bailleurs de fonds extérieurs. À l'évidence, le sujet a un lien avec la promotion de la normalisation, tout en se situant très en amont d'une éventuelle activité de normalisation.

La FNPC conclura cette première étape de son projet d'internationalisation de son activité par un rapport sur :

- Le processus de labellisation INSARAG : difficultés rencontrées de par le niveau d'exigences, le niveau de qualification et d'efficacité attendu ;
- La réflexion critique de la FNPC sur la justification des exigences du référentiel de l'INSARAG et de leur mode de vérification, à la lumière des règles générales et bonnes pratiques encadrant l'attestation de conformité par un tiers indépendant au niveau international (normes ISO), la pertinence, l'utilité et l'intérêt éventuels d'orienter une partie du référentiel INSARAG vers une reconnaissance en tant que norme internationale de l'ISO.

Fin 2020, un point d'étape a été réalisé avec la FNPC qui fortement sollicitée par la crise sanitaire ne sera pas en mesure de remettre son rapport au Fonds en 2020 mais sur 2021.

2018 - Exposition temporaire à la Cité des sciences et de l'industrie sur le corps et le sport

Universciences a préparé une exposition sur le thème du sport. Cette exposition aborde le lien entre le sport et le corps dans une large acception, à la fois physique et psychologique. Le public peut trouver des informations scientifiques qui l'aideront à mieux comprendre ce qui se passe lors d'une activité physique. L'exposition propose également une série d'ateliers sportifs permettant de s'essayer aux gestes techniques de différentes disciplines : entraînement fonctionnel, escalade, biathlon, etc. Compte tenu du thème de l'exposition et de l'importance des normes dans le domaine du sport, les concepteurs de l'exposition ont pris en compte la sensibilisation du public à la dimension des normes dans leur travail exploratoire.

2019 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée aux robots

Universciences a organisé une exposition permanente sur le thème des robots, ces machines qui interagissent avec leur environnement et y réalisent des tâches avec différents degrés d'autonomie. Le public a pu découvrir que pour ce faire, elles doivent pouvoir capter, se déplacer, manipuler et communiquer. Étant donné l'importance des normes dans le domaine de la robotique, les concepteurs de l'exposition ont souhaité prendre en compte la sensibilisation du public à la dimension des normes, notamment pour la sécurité des robots.

2018-2020 - Projet de jeu éducatif en ligne proposé par l'ALLDC

L'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs souhaite s'adresser à un public jeune, connecté et peu réceptif aux messages en lien avec les risques en ligne. Le projet consiste à créer un jeu montrant aux joueurs que l'espace numérique comporte des règles, des risques et qu'avant de l'emprunter, il faut en avoir les codes. À travers des mises en situations virtuelles et ludiques, les jeunes seront amenés à s'interroger sur leurs usages d'Internet et recevront des conseils pour comportements responsables et faire respecter leurs droits. Pour certains des thèmes, les normes jouent un rôle important dans la confiance des utilisateurs : la signature électronique, la protection des données personnelles, l'e-réputation, les objets connectés et les achats en ligne... Ces normes seront donc évoquées, en fonction du contexte, soit directement dans la vidéo et le jeu, soit dans les rubriques « pour en savoir plus » proposées en lien dans ou avec les vidéos et le jeu.

Compte tenu des difficultés de l'ALLDC à trouver un financement complémentaire indispensable pour réaliser ce projet, la fin du projet prévue pour juin 2020 est reportée en 2021.

Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2020

En 2020, le Fonds a soutenu deux projets présentés par *Universciences* entré en réalisation la même année grâce à deux apports de 10 000 euros chacun, versés par le Fonds et qui s'ajoute aux autres ressources réunies par le bénéficiaire.

2020 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée aux Bio-inspirés

Universciences a organisé une exposition permanente Bio-inspirée. Une autre approche. Cette exposition permanente part du constat que malgré 25 ans de travaux du GIEC, les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter ; notre civilisation s'apprête à extraire dans les 20 prochaines années plus de métaux que toute l'humanité avant elle, la production de substances toxiques non biodégradables croît et la **biodiversité** s'érode rapidement.

Au sein de l'exposition, un panneau dédié rendra compte de cette approche. Les concepteurs y apporteront des éléments susceptibles de sensibiliser le public à l'existence de la norme XP X 30 - 901, relative à l'économie circulaire.

2020 - Exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie consacrée à XXHL, gigas tours et méga-ponts

Universciences a organisé une exposition permanente sur le thème XXHL, gigas tours et méga ponts. Les domaines abordés dans cette exposition relèvent autant de la conception d'ouvrages monumentaux, que de leur mise en œuvre ou de leur exploitation. Le parti-pris fort de l'exposition est d'aborder ces sujets non de manière trop générale et théorique, mais par le prisme de l'exemple à travers une sélection d'édifices emblématiques (tours et ponts, en France comme à l'étranger) retenus selon leurs spécificités (taille hors norme, ingéniosité du chantier, de la structure, utilisation de nouveaux matériaux, mise au point technique spécifique, développement durable, résistance aux phénomènes climatiques ou sismiques, etc.).

L'exposition présentera notamment un élément qui donnera la définition des Eurocodes, normes européennes visant à harmoniser les règles techniques de conception de structures variées.

RAPPORTS AVEC LES TIERS : LISTE DES DONS REÇUS

Depuis le versement initial de 300.000 euros, sur un total d'un million d'euros à apporter par le Fondateur AFNOR, le développement des projets n'a pas encore rendu nécessaire l'appel à des versements supplémentaires. Le solde de 700.000 euros sera appelé à mesure des besoins découlant de la mise en œuvre des projets, pour un total de 1.000.000 euros enregistré en tant que dotation consomptible.

En 2013-2014, un premier don de 7000 euros a été accordé par l'UNM. Ce don a été affecté au projet sur l'enseignement de la normalisation, réalisé par l'ISST en 2014.



www.fonds-afnor-normalisation.org

Fonds AFNOR pour la Normalisation 11, rue Francis de Pressensé F – 93 571 La Plaine Saint Denis cedex

Contact: Laurent POMEAU Tél: + 33 (0)1 41 62 81 87 laurent.pomeau@afnor.org

